

**GOVERNEMENT DU DISTRICT DE
COLUMBIA
Bureau exécutif du maire Muriel Bowser**



Bureau du maire adjoint chargé de la santé et des services sociaux

Foire aux questions sur la règle des frais publics pour les résidents de DC

**** Sur la base des directives des services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS), la règle d'août 2019 sur les frais publics n'est plus appliquée pour les demandes en attente à compter du 9 mars 2021 ou les demandes soumises ou timbrées à partir du 9 mars 2021.****

Washington, DC célèbre notre diversité et respecte tous les résidents de DC, quel que soit leur statut d'immigration. Nous sommes une ville sanctuaire parce que nous savons que nos quartiers sont plus sûrs et plus forts lorsque personne n'a peur de demander de l'aide à notre gouvernement et lorsque notre police peut se concentrer sur la protection et le service. L'une de nos valeurs clés est de nous assurer que les résidents comprennent leurs droits et où ils peuvent s'adresser pour poser des questions ou obtenir de l'aide, y compris sur le processus de charge publique.

Les questions et réponses ci-dessous sont conçues pour fournir plus d'informations sur la décision du gouvernement fédéral [d'annuler](#) la mise en œuvre d'une règle finale émise en août 2019 concernant les lois sur la charge publique et les formulaires associés.

Pour toutes les demandes d'admission ou d'ajustement de statut en cours et nouvelles, ainsi que les demandes de prolongation du séjour de non-immigrant et de changement de statut de non-immigrant, l'USCIS est revenu aux normes de 1999 en place avant le changement d'août 2019. Cela comprend les demandes de nouveau visa, les renouvellements de visa et les demandes de statut de résident permanent légal.

Remarque: Ces FAQ ne doivent pas être utilisées comme un substitut à des conseils juridiques.

Les personnes qui se demandent si la règle de la charge publique s'applique à elles doivent demander l'avis d'un avocat spécialisé en droit de l'immigration ou contacter les boursiers des services juridiques des immigrés (IJLS) du bureau du maire pour obtenir des conseils. Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse <https://dc.gov/immigration-resources>.

1. Qu'est-ce que le critère de la redevance publique et à quels programmes s'applique-t-il?

Les fonctionnaires fédéraux de l'immigration utilisent le test de la charge publique pour les personnes qui cherchent (i) l'admission ou l'ajustement de statut et (ii) la prolongation du séjour de non-immigrant et le changement de statut de non-immigrant. Cela comprend les personnes à la recherche de visas d'immigrant et les personnes souhaitant obtenir le statut de résident permanent légal (LPR) (titulaire de la «carte verte»). Le critère de la redevance publique vise à évaluer si une personne, sur la base de l'ensemble de sa situation, est susceptible de compter ou de dépendre du gouvernement américain pour obtenir de l'aide à l'avenir. Si les autorités fédérales d'immigration déterminent qu'une personne est susceptible de devenir une charge publique, elles peuvent refuser la demande de visa ou de statut LPR.

2. Pourquoi le test de la charge publique retient-il autant d'attention maintenant?

Dans une règle finale émise par les services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS) le 14 août 2019, le gouvernement fédéral a modifié les normes qu'il utiliserait pour déterminer si un demandeur de visa ou de LPR était susceptible de devenir une charge publique. Cela comprenait l'ajout de nouveaux types d'avantages publics à la liste de ce qui serait considéré comme une «aide» dans une analyse de la charge publique. De plus, selon les normes révisées, toutes les demandes ou tous les avantages publics seraient considérés négativement. La norme antérieure considérait que le fait de «dépendre principalement du soutien du gouvernement» était un facteur négatif. La mise en œuvre des changements a été retardée par une action en justice fédérale, mais la Cour suprême des États-Unis a finalement autorisé l'USCIS à mettre en œuvre les changements pour les demandes portant le cachet de la poste faisant foi le 24 février 2020 ou après.

Cependant, le gouvernement fédéral a maintenant **inversé** sa position et est revenu aux normes de 1999 en place avant le changement d'août 2019. Pour toutes les demandes de visa ou de RAPI en attente au 9 mars 2021, ainsi que les nouvelles demandes oblitérées à cette date ou après cette date, le gouvernement fédéral appliquera le test préalable de «dépendre principalement» d'une liste plus limitée d'avantages publics. En outre, l'USCIS a supprimé le contenu lié à la règle finale des frais publics de 2019 annulée des formulaires USCIS concernés et a publié des versions mises à jour des formulaires concernés. Pour plus d'informations sur les directives de redevance publique rétablies, veuillez consulter: <https://www.uscis.gov/green-card/green-card-processes-and-procedures/public-charge>

3. Combien de temps une personne peut-elle utiliser l'ancienne version des formulaires?

L'USCIS a publié de nouvelles versions des formulaires concernés le 10 mars 2021. À compter du 19 avril 2021, l'agence n'acceptera que les nouveaux formulaires. Cependant, étant donné que les anciens formulaires demandent des informations qui ne sont plus prises en compte par l'USCIS, il est fortement recommandé d'utiliser les nouveaux formulaires. Pour accéder aux formulaires USCIS actuels et à jour, veuillez consulter: <https://www.uscis.gov/forms/all-forms>

4. Quels sont les programmes d'intérêt public que les agences fédérales envisageront pour déterminer si une personne est une charge publique?

Étant donné que la règle d'août 2019 a été supprimée et que les lignes directrices de 1999 ont été rétablies, le gouvernement fédéral ne considérera que le fait d'être «principalement à charge» ou de recevoir les avantages publics suivants comme un facteur négatif:

- Revenu de sécurité supplémentaire (SSI)
- Assistance temporaire pour les familles nécessiteuses (TANF)
- Assistance aux soins de longue durée financée par Medicaid
- Toutes les prestations en espèces fédérales, étatiques, locales ou tribales pour le maintien du revenu, y compris les suivantes:
 - Programme sur l'emploi et la responsabilité au travail (POWER),
 - Assistance provisoire pour les personnes handicapées (IDA), et
 - Assistance générale aux enfants (GC).

5. L'inscription à quels programmes ne sera pas considérée négativement dans le cadre de la détermination de la charge publique?

Tous les autres avantages publics qui ne sont pas énumérés à la question 4 *ne seront pas* considérés comme des avantages publics dans une détermination des frais publics. Ceci comprend:

- Avantages Medicaid (sans compter les services et soutiens de soins de longue durée)
- Prestations du programme d'assurance maladie pour enfants (CHIP)
- Couverture sanitaire financée localement:
 - Programme DC Healthcare Alliance
 - Programme pour enfants immigrés DC
- Private health insurance, including:
 - Plans purchased through DC Health Link
 - Tax credits/subsidies received for such coverage
- Une assurance maladie privée, comprenant:
 - Plans achetés via DC Health Link
 - Crédits d'impôt / subventions reçus pour une telle couverture

- Nutrition benefits:
 - Supplemental Nutritional Assistance Program (SNAP)
 - Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants and Children (WIC)
 - Free and Reduced School Meals (School Breakfast & Lunch Program)
 - Public schools and programs offered through schools, such as after school (Out-of-School Time) programs and Summer Food Service
 - Disaster Supplemental Nutrition Assistance

- Avantages nutritionnels:
 - Programme d'assistance nutritionnelle supplémentaire (SNAP)
 - Programme spécial de nutrition supplémentaire pour les femmes, les nourrissons et les enfants (WIC)
 - Repas scolaires gratuits et à prix réduit (programme de déjeuners et de déjeuners scolaires)
 - Écoles publiques et programmes offerts par les écoles, comme les programmes après l'école (hors période scolaire) et le service alimentaire d'été
 - Assistance nutritionnelle supplémentaire en cas de catastrophe

- Programmes de logement:
 - Logement social subventionné
 - Section 8 Aide au logement dans le cadre du programme de bons de choix de logement
 - Section 8 Aide à la location basée sur un projet

- Un avance
- Départ sain
- Subventions Pell
- Assurance invalidité de la sécurité sociale
- Services ou aide non gouvernementaux non monétaires, tels que les refuges pour sans-abri et les garde-manger
- Cliniques DC Health pour les maladies sexuellement transmissibles et cliniques de vaccination
- DC Health HIV / AIDS Housing and Supportive Services and AIDS Drug Assistance Program
- La ligne d'aide d'accès du ministère de la Santé comportementale, disponible au 1 (888) 7WE-HELP / 1-888-793-4357
- un permis de conduire à usage limité DC DMV
- Services d'accès linguistique
- Aide d'urgence en cas de catastrophe

- Aide à la famille d'accueil et à l'adoption
- Programmes de formation professionnelle
- Aide à l'énergie telle que le Programme d'aide à l'énergie pour les maisons à faible revenu (LIHEAP).

6. Je suis un résident permanent légal (LPR) et j'ai une carte verte. Les avantages que je recevrai pendant mon statut LPR affecteront-ils ma demande de citoyenneté?

Le critère de la charge publique ne s'applique généralement pas aux personnes qui sont déjà LPR, et rien dans la règle finale ne change cela. Cependant, il existe certaines exceptions liées aux activités criminelles, aux absences prolongées à l'extérieur du pays (plus de 180 jours) ou à l'abandon du statut LPR lorsque le critère de la charge publique s'appliquerait.

7. Cette loi sur la charge publique a-t-elle un impact sur tous ceux qui souhaitent immigrer aux États-Unis?

Non. Les personnes suivantes ne sont pas assujetties à des déterminations de charges publiques:

- Réfugiés, asiles et personnes sous statut de protection temporaire;
- Les survivants de la traite, de la violence domestique ou d'autres crimes graves;
- Certaines personnes qui ont été victimes de crimes ou ont aidé le gouvernement à poursuivre un crime;
- Les personnes qui demandent le statut spécial d'immigrant juvénile (SIJS) et celles qui demandent un ajustement de statut basé sur le SIJS.
- Certains adoptés internationaux et enfants acquérant la citoyenneté américaine;
- Des interprètes ou ressortissants afghans et irakiens spécifiques employés par ou au nom du gouvernement américain;
- Certains entrants cubains et haïtiens demandant un ajustement de statut;
- Certains ressortissants nicaraguayens et autres ressortissants d'Amérique centrale sollicitant un ajustement de statut;
- Certains ressortissants du Vietnam, du Cambodge, de la Corée, de la Thaïlande et du Laos demandent un ajustement de statut;
- Les non-immigrants cherchant à obtenir ou à conserver des visas associés aux organisations internationales, aux missions diplomatiques (ambassades) ou à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN); et
- Toute autre personne qui demande et reçoit une dérogation du Département américain de la sécurité intérieure.

8. Si l'un des membres de ma famille dépend principalement d'un bien public, serai-je considéré comme une charge publique?

- a. Le test de la charge publique ne tient compte que des prestations reçues par l'individu qui fait la demande et ne tient pas compte des prestations reçues par les enfants de l'individu ou d'autres membres de sa famille.

9. Est-il possible que je puisse être expulsé pour avoir recours à des programmes d'intérêt public maintenant?

- a. Oui, mais cela est très rare et ne se produira que si: (1) vous utilisiez une assistance en espèces ou des soins de longue durée financés par Medicaid au cours des cinq premières années suivant l'immigration, (2) vous ou votre parrain avez été invité à payer les services utilisés, et (3) vous ou votre parrain avez refusé de payer.

10. Que devraient faire les individus s'ils craignent de devenir une charge publique ou de savoir comment la règle finale affecte leur famille?

- a. Les personnes qui ont des questions supplémentaires sur le fait d'être considérées comme une charge publique devraient demander l'avis d'un avocat spécialisé en droit de l'immigration. Vous pouvez également contacter les boursiers du Bureau des affaires communautaires du maire. Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse <https://dc.gov/immigration-resources>.

11. Puis-je parrainer les membres de ma famille si j'utilise des programmes publics?

- a. Bien que vous puissiez toujours demander à amener les membres de votre famille aux États-Unis, si vous utilisez des programmes publics, vous ne pourrez peut-être pas déposer un «affidavit de soutien» pour montrer que vous pouvez les soutenir financièrement. Si vous avez des questions supplémentaires, vous devriez demander l'avis d'un avocat spécialisé en immigration. Vous pouvez également contacter les boursiers du Bureau des affaires communautaires du maire. Leurs coordonnées sont disponibles à l'adresse <https://dc.gov/immigration-resources>.

12. Je suis sans papiers. Si je demande des programmes d'intérêt public pour les autres membres de mon ménage, y compris mes enfants, le personnel peut-il me signaler aux autorités chargées de l'application des lois en matière d'immigration?

En vertu de la loi actuelle, les informations que vous partagez lorsque vous postulez à des programmes publics ne sont pas partagées avec les services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS) à des fins d'application de la loi en matière d'immigration; cependant, en vertu de la loi fédérale, pour certains programmes, le gouvernement de DC peut être tenu de signaler les refus en raison du statut d'immigration à l'USCIS. Si vous faites une demande pour votre enfant, vous ne devez fournir que des informations sur le statut d'immigration de votre enfant. Si vous êtes sans papiers et postulez au nom d'un enfant, vous ne devez fournir aucune information sur votre propre statut d'immigration. Cependant, des règles futures peuvent être imposées pour les changements de LPR ou de visa qui obligent les États à partager les demandes, les décisions ou la réception d'avantages avec le Département américain de la sécurité intérieure.